

**LE QUÉBEC A
LES MOYENS !**

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT !**

NÉGO
SECTEUR PUBLIC



Centrale des syndicats
du Québec

LE QUÉBEC A LES MOYENS!

Les négociations du secteur public avancent difficilement. Après deux faux *sprints* de négociation lancés en plein cœur de la crise sanitaire en mars et au début novembre 2020, force est de constater le peu d'ouverture du gouvernement.

À chacune des tables sectorielles ainsi qu'à la table centrale, un principal obstacle se dresse : le gouvernement s'entête à imposer le cadre financier limité qu'il a présenté en avril 2020. Il refuse d'octroyer suffisamment de ressources financières afin de nous permettre de négocier des solutions concrètes aux problèmes et aux irritants que nous rencontrons dans nos milieux de travail.

En avril, le gouvernement a dégagé 47 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,18 % de la masse salariale, pour les conventions sectorielles. La semaine du 2 novembre, il s'est montré ouvert à augmenter son budget en ajoutant un petit 0,09 % de la masse salariale.

Malgré ses affirmations de « vouloir régler rapidement », le gouvernement refuse toujours de considérer toutes propositions qui n'entreraient pas dans ce cadre financier limité.

Une stratégie déjà vue

La stratégie de « l'enfermement dans un cadre financier de négociation » n'est pas nouvelle. Pour justifier l'immuabilité de leur position, les négociatrices et les négociateurs du gouvernement ainsi que la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, insistent sur le contexte économique difficile, le déficit public et le fait que le gouvernement n'aurait pas la capacité de payer pour nos revendications.

Une question de choix

Le cadre financier et la capacité de payer sont les résultats de choix politiques, et non pas des données immuables dictées par la conjoncture. Malgré la crise actuelle, la situation des finances publiques permet des réinvestissements importants dans nos conditions de travail. Ils sont même essentiels pour une relance économique équitable et la préservation de la qualité et de l'accessibilité de nos services publics.

Si la valorisation des employées et employés en éducation, en enseignement supérieur et en santé et services sociaux est une réelle priorité pour le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ), il a la latitude budgétaire nécessaire pour répondre à nos demandes. C'est une question de choix politiques.



**NOS REVENDICATIONS SONT
ACCESSIBLES ET NÉCESSAIRES**



NÉGOCIER LA CAPACITÉ DE PAYER

Les négociatrices et négociateurs du gouvernement ignorent nos solutions en se cachant derrière la fiction d'un « cadre financier » à respecter. Ce dernier reflète cependant des choix politiques et n'a rien d'immuable.

Le cœur des négociations en relations de travail porte sur la hauteur de l'enveloppe budgétaire que l'employeur souhaite accorder à ses coûts de main-d'œuvre. Pourtant, le gouvernement refuse de négocier au-delà de son cadre financier. Il le garde figé, prétextant qu'il n'a pas la capacité de payer pour nos demandes.

Or, si cette capacité est le reflet de la situation économique, elle dépend aussi des décisions et des orientations prises par le gouvernement quant à la gestion de la caisse commune.

Voici quelques définitions pour mieux comprendre les « barricades idéologiques » que le gouvernement parsème sur le chemin de la négociation.

La capacité de payer du gouvernement :

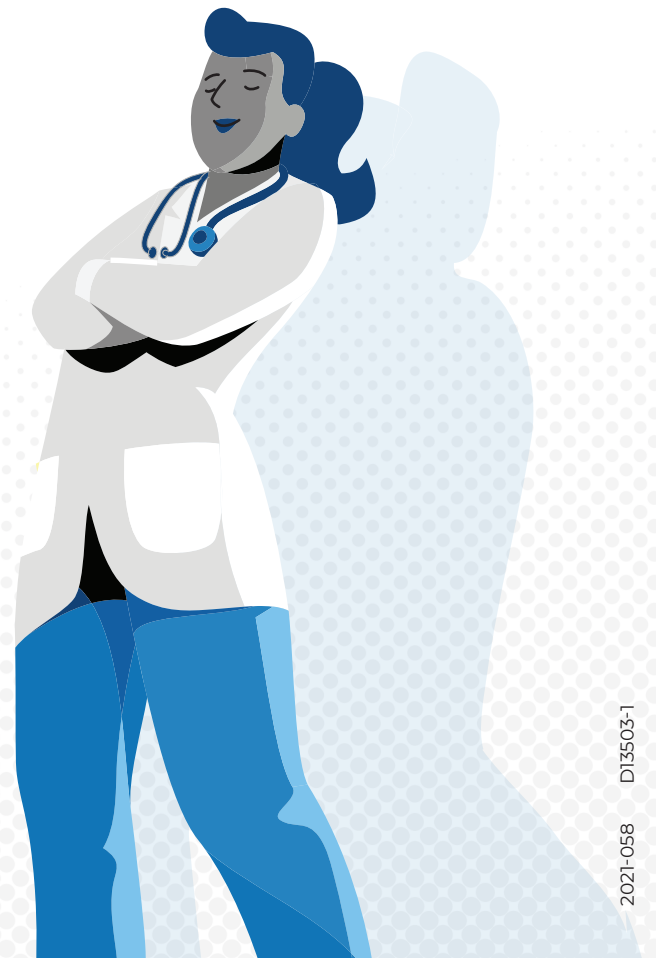
- Capacité de lever des revenus et d'engager des dépenses qui permettent au gouvernement de faire face à ses engagements financiers et de réaliser ses missions.
- Sa taille est déterminée par les conditions économiques et démographiques, mais aussi par les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement (réductions d'impôts, tolérance au déficit, etc.).

Le cadre financier du gouvernement :

- Orientations budgétaires, fiscales et financières telles qu'annoncées dans le budget annuel.
- Ce cadre évolue d'année en année selon la conjoncture économique, les orientations et les choix politiques du gouvernement.

Le cadre financier de la négociation :

- La cible de masse salariale supplémentaire initialement allouée par le gouvernement aux négociatrices et négociateurs.
- Ce cadre est déterminé politiquement et il évolue au fil de la négociation.



DES DEMANDES ATTEIGNABLES CONTRE DES OFFRES NÉGLIGEABLES

Nos revendications sont justifiées et atteignables. Au cours des derniers mois, nous avons ajusté nos demandes à la nouvelle réalité imposée par la crise due à la COVID-19.

Nous avons reporté notre objectif d'effacer notre retard salarial, réduisant ainsi notre revendication de 12 % à 6 %. De son côté, le gouvernement reste ferme sur les augmentations de salaire proposées il y a un an.

Nos revendications

Sur le plan salarial, nous demandons :

2020	1,75 % ou minimum 0,50 dollar d'augmentation
2021	2,05 % ou minimum 0,60 dollar d'augmentation
2022	2,20 % ou minimum 0,70 dollar d'augmentation

Cette revendication correspond à une augmentation annuelle moyenne de 2 % (ou 0,60 dollar minimum) pour trois ans.

Nous souhaitons aussi régler les situations particulières de certains corps d'emploi en lien avec leur évaluation, des problématiques d'attraction et de rétention ou d'iniquité externe.

Sur le plan des conditions de travail :

- nous demandons que le gouvernement investisse davantage dans les conditions de travail.
- l'investissement demandé est équivalent à 3 % de la masse salariale afin de mettre en place des solutions concrètes et durables à nos problèmes d'organisation du travail (ajout de personnel, réduction des coûts d'assurances, reconnaissance professionnelle, etc.).

Les offres gouvernementales

Sur le plan salarial, le gouvernement propose :

2020	1,75 % plus un forfaitaire de 1 000 dollars pour les personnes au sommet de leur échelle
2021	1,75 % plus un forfaitaire de 600 dollars*
2022	1,5 %

* Ce deuxième forfaitaire est la seule avancée faite par le gouvernement depuis novembre 2019.

Cette offre correspond à une augmentation moyenne de 1,66 % par année. Les forfaitaires n'ont pas d'effet durable sur les échelles salariales.

Sur le plan des conditions de travail, le gouvernement propose :

- de limiter ses engagements financiers à 0,27 % de la masse salariale actuelle (ce qui correspond à moins de 100 millions de dollars sur une masse salariale de 35 milliards de dollars et des dépenses de programmes de 87 milliards de dollars).

Des objectifs atteignables

Sur le plan des paramètres d'augmentation, l'écart qui sépare nos revendications des offres est minime (environ 1,5 % ou 500 millions de dollars). Au sectoriel, il manque 2,73 % de masse salariale à ajouter sur trois ans, soit moins de 220 millions de dollars pour les membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Dans le contexte où le cadre financier du gouvernement prévoit déjà une marge pour augmenter les dépenses de programmes de 11 milliards de dollars, nos objectifs n'ont rien pour « mettre le Québec dans le rouge ».

Secteurs	Enveloppes sectorielles mises au jeu par le gouvernement	
	En millions de dollars	En pourcentage de la masse salariale
Santé et services sociaux	50,2	0,28 %
Scolaire (excluant la table « Réussite éducative »)	10,0	0,27 %
Collégial	5,7	0,25 %
Ensemble des réseaux de services publics	69,8	0,27 %

Pour répondre aux signaux d'alarme envoyés par les femmes et les hommes qui tiennent nos services de santé, d'éducation et d'enseignement supérieur à bout de bras, le gouvernement doit s'engager à financer des solutions durables.



NOUS AVONS DÉJÀ DONNÉ!

Pour accélérer le retour à l'équilibre budgétaire, la solution facile est d'imposer des compressions dans les services publics et de refuser d'améliorer les conditions de celles et ceux qui y travaillent. Cette stratégie est, à court terme, politiquement plus facile qu'une augmentation des contributions à l'impôt ou une réduction des subventions.

Les gouvernements passés ont déjà abusé de cette stratégie. Les multiples pénuries de main-d'œuvre, l'explosion des absences en invalidité, les longues listes d'attente et l'épuisement du personnel, qui se font sentir autant en santé, en éducation qu'en enseignement supérieur, reflètent le legs de près de deux décennies d'austérité.

Notre contribution à la réserve

Signée avec un gouvernement obsédé par la lutte au déficit, la convention collective de 2015 prévoyait des augmentations de salaire qui permettaient en moyenne de protéger, et même d'améliorer légèrement, notre pouvoir d'achat. Par contre, elles ne permettaient pas d'atteindre notre objectif de réduire l'écart avec les autres salariés québécois (qui était de 7,9 % à l'époque).

Trois mois après la signature de notre convention collective, le ministère des Finances du Québec annonçait un surplus « surprise » pour l'année (2015-2016). Pour les quatre années suivantes, des surplus toujours plus élevés que prévu ont été dégagés. Si nous évaluons l'argent économisé par le gouvernement en maintenant notre retard salarial, nous constatons qu'une grande partie de ces surplus « surprises » ont été créés sur le dos des employées et employés de l'État.

Chaque année, le maintien du retard salarial a permis au gouvernement des économies de plus de 2,2 milliards de dollars pour un total d'environ 12 milliards de dollars sur la période. Ces économies représentent 80 % de la réserve de stabilisation de 15 milliards de dollars accumulée en prévision de la crise.

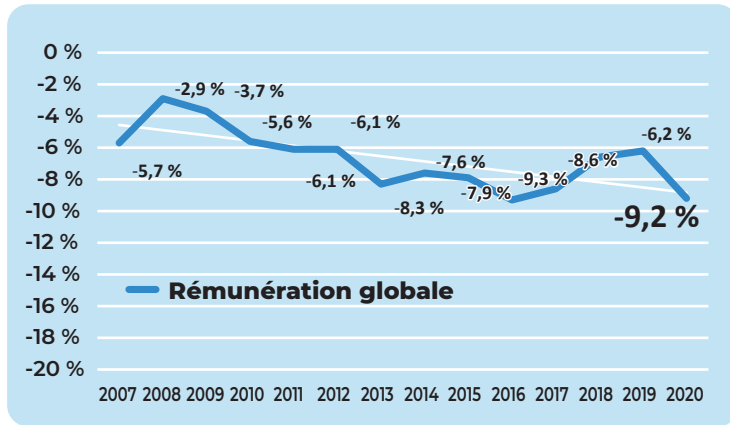
	Retard de rémunération globale face aux autres secteurs	Économies réalisées sur la masse salariale (milliards de dollars)
2015-2016	-7,9 %	2,2
2016-2017	-9,3 %	2,7
2017-2018	-8,6 %	2,6
2018-2019	-6,6 %	2,2
2019-2020	-6,2 %	2,2
Total sur 5 ans		11,9

Source : Institut de la statistique du Québec, 2019, Rémunération des salariés, État et évolution comparés; Faits saillants.

Si le Québec est entré dans la crise avec une situation financière avantageuse, c'est en bonne partie grâce à nos sacrifices passés. Il serait inacceptable de nous demander de contribuer davantage.

Les cycles répétitifs d'austérité ont servi de trame de fond à une perte de compétitivité des salaires dans le secteur public québécois. Outre le changement méthodologique qui explique la cassure et le soubresaut de 2007 à 2009, nous constatons que l'écart augmente depuis 1997 pour n'être que freiné à partir de 2016.

Évolution de l'écart de la rémunération entre les services publics et les autres salariés québécois, 2007-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, 2019, Rémunération des salariés – État et évolution comparés.

Un triple sacrifice

Comme employées et employés des services publics, nous subissons les conséquences de l'austérité dans plusieurs dimensions de nos vies. Ce sont les femmes, travailleuses majoritaires dans les services publics, qui en font surtout les frais.

En plus du retard salarial, les compressions dans les réseaux ont provoqué une détérioration de nos conditions d'exercice. Le manque de main-d'œuvre chronique, résultats des politiques de gels d'embauche tout autant que de l'exode des travailleuses et des travailleurs vers les autres secteurs, vient exacerber notre surcharge et nous prive du soutien nécessaire pour la réalisation de nos missions.

L'accès limité à différents services, qui s'observe par l'allongement des différentes listes d'attente, nous empêche d'intervenir de manière préventive, avant que le problème ne s'aggrave. Les contrôles administratifs qui accompagnent la nouvelle gestion par critères de performance, corolaire des compressions, viennent alourdir nos tâches, limiter notre autonomie professionnelle et ralentir les collaborations.

Les conséquences de l'austérité ne nous affectent pas qu'au travail. Comme citoyennes et citoyens, comme parents, comme personnes malades ou blessées, nous vivons aussi l'impact des compressions dans les services que nous utilisons.

Nous n'accepterons pas d'être sacrifiés encore une fois au nom de la « gestion responsable des finances publiques ». Nous avons déjà assez donné!



**L'ÉCONOMIE RÉSISTE À LA CRISE,
MAIS DOIT ÊTRE APPUYÉE**



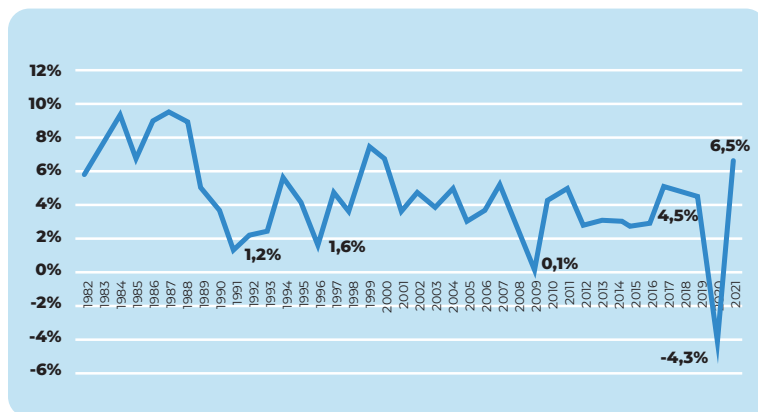
LES PIRES SCÉNARIOS ÉCONOMIQUES ÉVITÉS

Les mesures sanitaires liées à la COVID-19 imposent des restrictions. Ces dernières ont provoqué la crise économique actuelle, la plus importante depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les pires scénarios ont cependant été évités et la reprise de l'économie du Québec semble bien entamée.

Une crise profonde, mais courte

La crise économique actuelle est la première depuis longtemps à provoquer un résultat négatif pour la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal. Avec un recul de 4,3 %, il faut revenir à la grande crise de 1929 pour battre ce triste record. En contrepartie, le rebond actuel devrait être beaucoup plus rapide que dans les autres crises.

Taux de croissance du PIB nominal, Québec 1982 à 2021 (prévisions)



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0222-01. Produit intérieur brut en termes de dépenses.



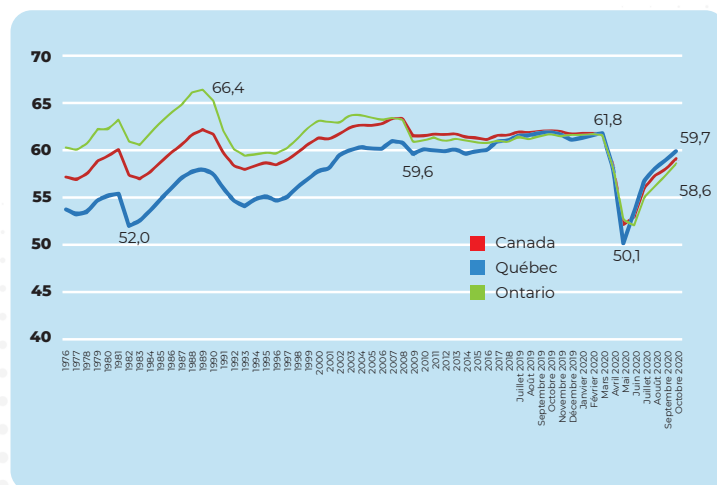
Une reprise particulièrement vigoureuse

Avant la pandémie, le Québec affichait une performance exceptionnelle sur le plan du taux d'emploi. Ce dernier avait atteint en février 2020 son plus haut niveau (61,8 %) en 45 ans. Ce résultat était également meilleur que celui de l'Ontario et de la moyenne canadienne.

Si le confinement a fait chuter le taux d'emploi à 50,1 % au Québec, la reprise est plus forte ici qu'ailleurs au Canada. Six mois après le début de la pandémie, la province affiche un taux d'emploi de 59,7 %, comparativement à 59,4 % pour la moyenne canadienne.

Le gouvernement doit par contre continuer ses efforts pour soutenir une reprise économique complète.

Taux d'emploi depuis 1976 (en %) au Canada, au Québec et en Ontario



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-02. Caractéristiques de la population active.

SALAIRES : UNE CROISSANCE QUI SE POURSUIT

En plein cœur de la tempête sanitaire et économique, le gouvernement a réitéré ses offres salariales initiales qui représentent une augmentation de 5 % sur trois ans ou une moyenne de 1,67 % par année.

Selon le gouvernement, cette offre devrait être considérée comme généreuse dans un contexte d'incertitude où les employés et employées des autres secteurs n'osent même pas espérer d'augmentations.

Pourtant, les faits contredisent complètement cet argument. Depuis le début de la crise, autant dans le secteur privé qu'au fédéral ou au municipal, des augmentations plus importantes ont été accordées, négociées ou sont prévues.

Les augmentations négociées

Les conventions collectives signées au Québec depuis les premiers jours de la pandémie offrent des augmentations salariales presque aussi élevées (moyenne de 2,5 % par année) que celles négociées au premier trimestre de 2020 (moyenne de 2,7 %). Ces augmentations négociées sont légèrement plus importantes dans le secteur privé (moyenne de 2,7 %) que dans le secteur municipal (moyenne de 2,2 %).

Parmi les 44 conventions signées entre janvier et juillet 2020, seulement deux proposent des gels de salaires pour la première année.

Taux d'augmentation négocié dans les conventions collectives au cours des deux premiers trimestres de 2020 au Québec

	Nombre de conventions signées	Taux d'augmentation moyen		
		Janvier à mi-mars	Mars à juillet	Total 2020
Entreprises privées	37	2,8 %	2,7 %	2,7 %
Municipal	7	2,2 %	2,2 %	2,2 %
Total général	44	2,7 %	2,5 %	2,4 %

Source : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/indice-de-croissance-des-taux-de-salaires-negociés>

Et ailleurs au Canada?

Dans le reste du Canada, plusieurs ententes importantes ont été signées dans le secteur public depuis le début de la crise. Les augmentations moyennes sont légèrement au-dessus de 2 % par année :

- Fonction publique fédérale : 2,27 % en moyenne pour 2018 à 2020
- Secteurs public et parapublic de Colombie-Britannique : 2 % pour 2019-2021
- Personnel enseignant de la Saskatchewan : 1,5 % pour 2019-2022
- Employés de Postes Canada : 2,35 % pour 2019-2022



Enquêtes auprès des employeurs

Les enquêtes annuelles auprès des employeurs conduites par les firmes-conseils en gestion des ressources humaines confirment aussi que les salaires augmenteront en 2020 et en 2021.

Pour 2020, trois firmes consultées par **l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)** rapportent que les augmentations accordées jusqu'ici en 2020 tournent autour de 2,1 %, alors que leur prédiction de l'année dernière était de 2,25 %. Pour 2021, les trois cabinets-conseils qui évaluent les augmentations prévues aux structures salariales annoncent une croissance moyenne de 2,1 %.

Les résultats du Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui publie lui aussi sa compilation des augmentations de salaires, sont similaires.

Lors de la publication de son document, le CPQ a déclaré que 20 % à 40 % des entreprises sondées prévoyaient imposer un gel en 2021. Il s'agit cependant d'une exagération. Seule la firme CQSA, spécialisée dans les organismes à but non lucratif, révèle un taux de gels pour 2021 de 33 %. Les autres affichent des résultats moins négatifs :

- Normandin-Beaudry : 20 % de gels en 2020
- Morneau Shepell : 13 % de gels pour 2021
- Mercer : 5 % de gels pour 2021



LA PREMIÈRE PRIORITÉ : UNE RELANCE ÉCONOMIQUE JUSTE

« Assurer sans délai le retour de l'économie et de l'emploi à leur plein potentiel est un impératif moral tout autant qu'économique », mentionne l'économiste Pierre Fortin, dans son mémoire déposé en juillet 2020 au ministre des Finances.

Cet objectif prime à la fois pour améliorer la situation économique des Québécoises et des Québécois, mais aussi pour favoriser le dynamisme des finances publiques.

Une crise aux effets différenciés

Les conséquences de la crise économique sont plus importantes pour les femmes, les jeunes et les personnes issues de l'immigration récente que pour le reste de la population.

Entre février et octobre 2020, 3,9 % des emplois occupés par des femmes ont disparu, contre 1,9 % des emplois occupés par des hommes. Les jeunes de 15 à 25 ans, quant à eux, ont connu un recul de 10,6 %, tandis que les personnes issues de l'immigration récente (10 ans et moins) ont connu un taux de perte d'emploi quatre fois plus élevé que la population en général.

Les causes

Si les effets de la pandémie se sont particulièrement fait sentir sur le taux d'emploi des femmes, des jeunes et des personnes issues de l'immigration récente, c'est d'abord en raison de la présence importante de ces travailleuses et travailleurs dans des secteurs plus fortement touchés par les mesures de confinement.

Par ailleurs, ces personnes occupent généralement les emplois les plus précaires, donc les plus susceptibles d'être coupés lors des temps difficiles.

Des secteurs touchés à long terme

Bien que la reprise donne l'espoir d'un retour rapide à la normale dans certains secteurs, d'autres milieux connaîtront des difficultés pour encore plusieurs mois. C'est le cas notamment des secteurs de l'hébergement et de la restauration, de la culture et des communications, des services aux entreprises ainsi que du transport et de l'entreposage, qui subissent encore les conséquences des mesures

sanitaires. Entre l'été 2019 et celui de 2020, ces secteurs ont vu disparaître 21,2 % (hébergement et restauration), 13 % (culture et communications), 7,3 % (services aux entreprises) et 7 % (transport et entreposage) de leurs emplois.

Le gouvernement doit mettre en place des mesures pour soutenir ces milieux, mais aussi pour créer des emplois de remplacement et offrir une aide au reclassement pour les groupes qui subissent encore durement les conséquences de la crise.

Taux de perte d'emplois au Québec, selon les secteurs, pour les périodes de juillet à septembre (2019 et 2020)

	Juillet-Septembre 2020 vs 2019
Total, toutes les industries	
Construction	-3,4%
Fabrication	-1,2%
Commerce de gros	-5,3%
Commerce de détail	1,1%
Transport et entreposage	-6,8%
Finance, assurances, services immobiliers et de location	1,2%
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,8%
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-7,3%
Services d'enseignement	8,5%
Soins de santé et assistance sociale	-0,9%
Information, culture et loisirs	-13,0%
Services d'hébergement et de restauration	-21,2%
Administrations publiques	-6,2%

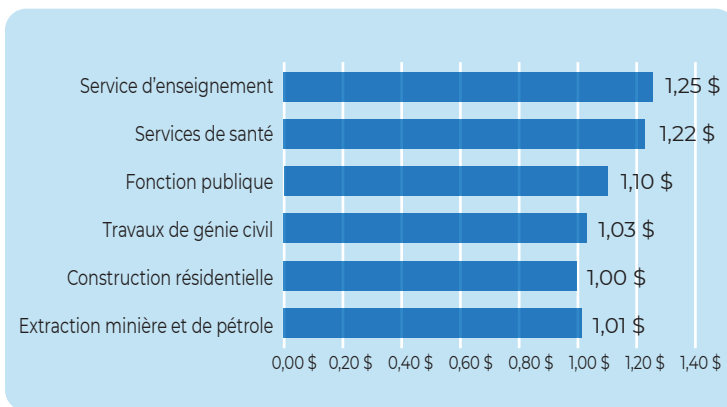
LES INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES PUBLICS AU CŒUR DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Relancer l'économie est la priorité actuelle. En temps de crise, l'État doit prendre le relai des dépenses et des investissements privés.

Le gouvernement dispose de plusieurs outils pour stimuler l'économie. Investir dans les infrastructures, par exemple, stimule immédiatement la croissance et l'emploi. Déjà, le gouvernement du Québec s'est engagé à injecter 13 milliards de dollars en infrastructures publiques en 2020.

Les dépenses de programmes représentent aussi un outil important de relance économique. Pour chaque dollar supplémentaire investi dans les services publics, le produit intérieur brut (PIB) augmente d'au moins 1,10 dollar, selon les données de Statistique Canada analysées par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Cet effet multiplicateur est de 1,25 dollar pour l'éducation et de 1,22 dollar pour la santé. Le taux de rendement des services publics est supérieur à celui du secteur primaire et de la construction.

Effets directs et indirects sur le PIB pour chaque dollar investi, selon les industries



Source :
https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Fonction_publique_WEB.pdf

Cibler les femmes

L'investissement dans les services publics permet aussi de créer des emplois dans un secteur où les femmes travaillent dans une plus grande proportion que les hommes. Par ailleurs, comme elles assument une plus grande part des responsabilités familiales en lien avec les soins et l'éducation, une offre de services publics plus accessible et plus complète vient alléger leur fardeau.

Bonne ou mauvaise dette?

Les normes comptables actuelles des gouvernements font la distinction artificielle entre deux types d'investissements.

D'une part, il y a les dépenses dans les infrastructures physiques (routes, bâtiments, etc.) avec aucune limite d'endettement. Les dépenses dans ce secteur ne sont pas comptabilisées dans le solde budgétaire. Elles sont imputées directement à la dette sans la mention comptable de déficit. C'est pourquoi le gouvernement annonce avec fierté, chaque année, des projets d'endettement de 100 milliards de dollars sur dix ans à travers son Plan québécois des infrastructures.

D'autre part, il y a l'utilisation de la dette pour financer des investissements supplémentaires en éducation, en santé et dans les autres services publics. Cela est comptabilisé comme un déficit. La Loi sur le retour à l'équilibre budgétaire limite grandement ce genre d'endettement. Pourtant, à l'ère de l'économie du savoir, de la croissance axée sur la qualité et la créativité de la main-d'œuvre, les investissements en capital intangible (éducation, santé, recherche et développement, réseautage, etc.) doivent être au cœur de la stratégie de développement.

DES FINANCES PUBLIQUES ROBUSTES



DES FINANCES PUBLIQUES ROBUSTES

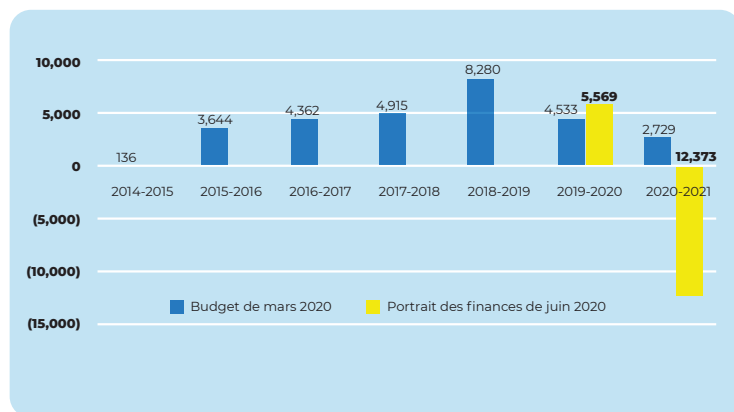
Avant la crise, les finances publiques du Québec affichaient des surplus récurrents. Depuis 2014-2015, le solde budgétaire réel du gouvernement affiche systématiquement des résultats supérieurs aux attentes.

En cinq ans, le gouvernement a accumulé une réserve de stabilisation de près de 15 milliards de dollars afin de pouvoir réagir à des jours plus sombres.

Ces résultats budgétaires exceptionnels s'expliquent d'abord par le zèle dans l'application des mesures d'austérité. Non seulement le rythme de croissance des dépenses prévues aux budgets était insuffisant, mais les réseaux, trop habitués aux compressions, n'ont pas utilisé toutes leurs enveloppes. D'année en année, le **ministère des Finances constate un retard d'investissements** dans les services de l'ordre de un à deux milliards de dollars.

Ensuite, la vitalité de la croissance économique et du marché du travail, ainsi que la hausse des transferts fédéraux ont permis de récolter des revenus plus importants que prévu.

Solde budgétaire avant le versement aux Fonds des générations et prédiction (en millions de dollars)



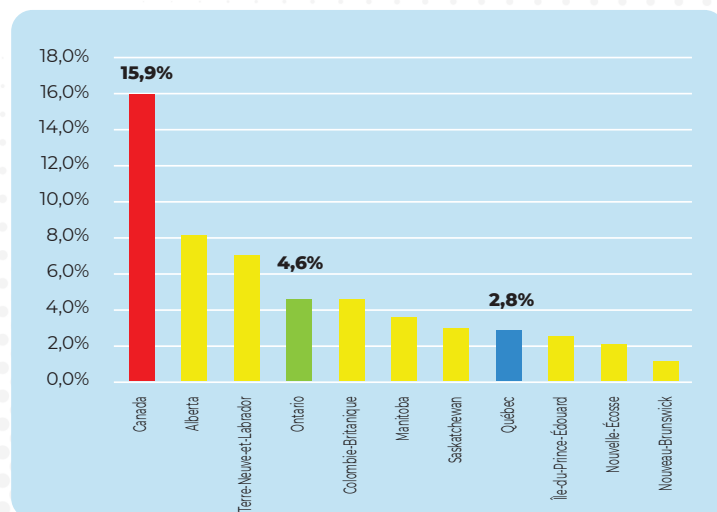
Une situation budgétaire relativement avantageuse

Comme le Québec a été frappé plus sévèrement par la pandémie que les autres provinces canadiennes, nous nous serions attendus à ce que les effets sur les finances publiques y soient aussi plus sévères. Pourtant, la situation financière du gouvernement est relativement avantageuse. La réserve de stabilisation, le surplus structurel et la vigueur de la reprise économique estivale auront permis à Québec d'éviter le pire.

Évidemment, le déficit prévu de 12,4 milliards de dollars est historiquement élevé. Par contre, en comparaison avec les autres provinces canadiennes, notre situation est plutôt enviable. Le déficit du Québec représentera 2,8 % de son produit intérieur brut (PIB). Ce déficit est près de deux fois moins important qu'en Ontario (4,6 %) et cinq fois moins lourd qu'au fédéral.

Si le gouvernement parle de 15 milliards de dollars, c'est parce qu'il inclut le versement au Fonds des générations. Celui-ci est un investissement et non une dépense.

Déficit en % du PIB



Source : https://economics.bmo.com/media/filer_public/44/1a/441abe11-3684-40ca-99bb-0512ec0a34fe/provincialoutlook.pdf

LA RÉDUCTION DE LA DETTE N'EST PAS UNE PRIORITÉ

Pour nous permettre de traverser la crise sanitaire en faisant le moins de victimes possible, nous avons les moyens de nous endetter.

Restreindre les dépenses en santé, les investissements dans les services publics, l'aide aux familles ou les mesures de soutien de l'économie au nom de la « gestion responsable des finances publiques » serait complètement irresponsable.

Un niveau d'endettement historiquement bas

Le montant de la dette importe peu. Ce qu'il faut plutôt regarder, c'est son poids par rapport à la taille de notre économie. Le ratio dette/produit intérieur brut (PIB) mesure ce poids.

Malgré la crise actuelle et le recours à des déficits pendant les prochaines années, le poids de la dette sur notre PIB sera comparable à ce que nous connaissions avant la précédente crise économique de 2008, et bien inférieur à la situation de la fin des années 90. **Des spécialistes en finances publiques de l'Université de Sherbrooke** estiment qu'après avoir grimpé à 50 % du PIB en 2020, le poids de la dette devrait recommencer à descendre dans les années suivantes.

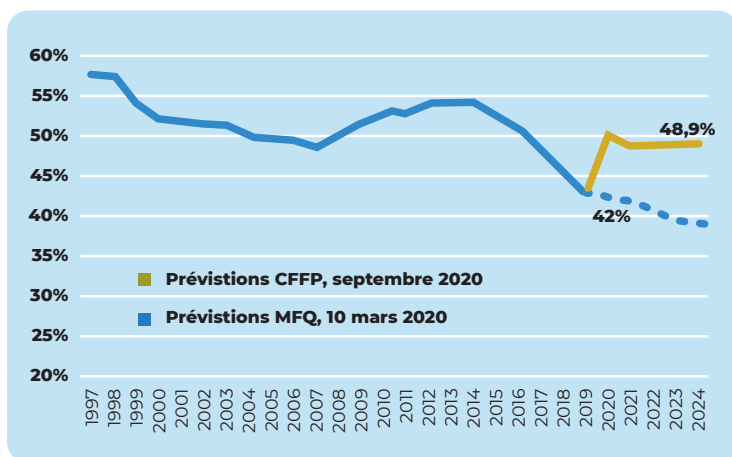
Le faible coût de l'endettement

Non seulement notre dette restera à des niveaux inférieurs à ceux des dernières décennies, mais le coût du paiement des intérêts de cette dette sera à son plus bas.

En 2000, les frais de la dette monopolisaient 14,3 % des revenus consolidés du gouvernement du Québec. Malgré la crise et les déficits à venir, nous ne devons consacrer que 7,2 % de nos revenus pour son remboursement. C'est le niveau le plus bas connu depuis 20 ans, à l'exception de 2019.

Rappelons que le paiement de la dette n'est pas du « gaspillage ». Il s'agit d'abord du paiement différé pour nos infrastructures publiques collectives. Comme nous devons près de 85 % de notre dette à des citoyennes et citoyens québécois et canadiens, **ces paiements représentent des revenus** pour ces derniers.

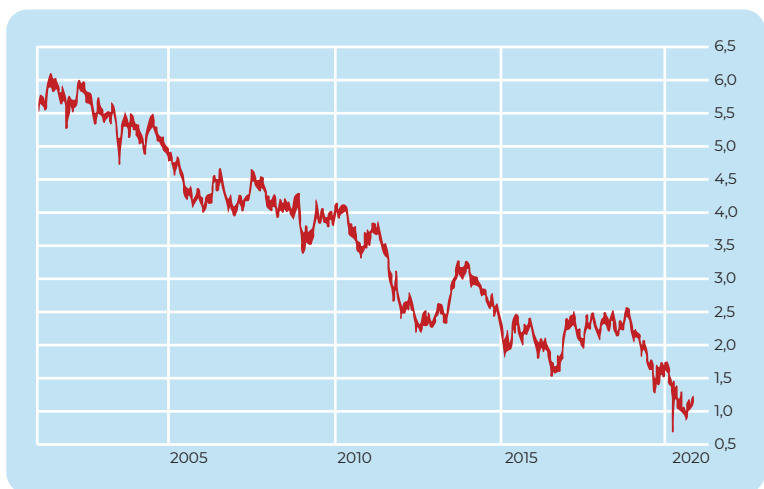
Évolution du ratio dette/PIB de 1997 à 2019 et prévisions jusqu'à 2024, au Québec



La diminution du coût de l'endettement

Ce n'est pas tant la réduction de la taille de la dette, mais la chute des taux d'intérêt qui explique la diminution du coût de l'endettement. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du taux d'intérêt des obligations à long terme du gouvernement canadien. Le taux d'intérêt sur la dette est passé de 6 % à un peu plus de 1 % depuis 20 ans.

Rendements d'obligations types du gouvernement canadien à long terme, 2000 à 2020



Source : <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/obligations-canadiennes/>

Bien que les taux d'intérêt offerts par le gouvernement du Québec doivent être un peu plus élevés que ceux du gouvernement canadien, on retrouve la même tendance à la baisse. Ce printemps, par exemple, Québec a émis pour 13 milliards de dollars d'emprunts en plein cœur de la crise. Il a réussi à trouver preneur malgré des taux d'intérêt extrêmement bas :

- 0,6 % pour cinq ans;
- 1,5 % pour dix ans;
- 2,2 % pour trente ans.

De l'avis d'une majorité de spécialistes, **cette tendance devrait se maintenir** pendant encore plusieurs années.

L'endettement nécessaire

Alors que la société doit faire des arbitrages et choisir entre des objectifs de finances publiques, la réduction de la dette doit passer au dernier rang. Ce qui importe d'abord est de se donner les moyens de passer à travers la crise le mieux possible. Ensuite, il faudra relancer l'économie et l'emploi. Rapidement, nous devons réparer les dommages causés par l'austérité dans nos réseaux. S'il faut s'endetter pour y arriver, nous en avons les moyens.



DETTE FÉDÉRALE : UN SOUBRESAUT ACCEPTABLE

Avec un déficit prévu d'au moins 343 milliards de dollars, le gouvernement fédéral provoque des craintes quant à l'explosion de son niveau d'endettement. Cependant, l'examen de la situation réelle confirme qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, puisqu'il sera tout à fait soutenable malgré la crise.

Un coût de la dette au plus bas

Selon le ministère des Finances du Canada, le ratio dette/produit intérieur brut (PIB) devrait revenir à près de 45 %, ce qui demeure inférieur à ce que nous connaissions à la fin des années 90.

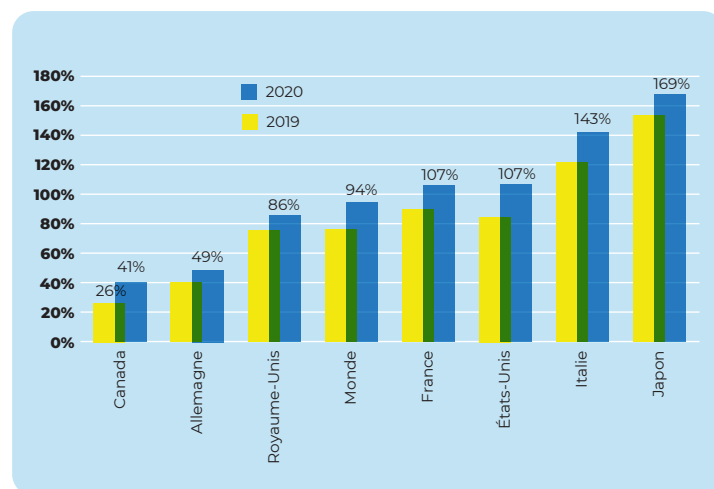
De leur côté, les faibles taux d'intérêt permettront de maintenir à un plancher historique les frais liés au service de la dette. Ils représenteront 1 % du PIB en 2020. C'est la moitié de ce que nous connaissions pendant la dernière crise économique en 2008-2009.

Le Canada, premier de classe

Le Canada est le pays le moins endetté de tout le G7. Avant la crise, la dette publique nette représentait 26 % du PIB. Cela plaçait le Canada au premier rang devant l'Allemagne (41 %) et bien loin du Japon (154 %).

La crise actuelle fera gonfler la dette de l'ensemble des pays. Malgré une augmentation du ratio dette nette/PIB à 41 %, le Canada demeure bon premier, toujours devant l'Allemagne qui sera à 49 %.

Dettes publiques nettes en pourcentage du PIB, 2019-2020

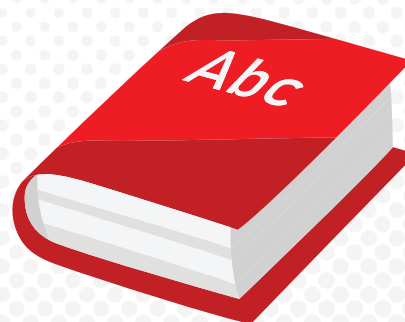


Source :

<https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2020/04/06/fiscal-monitor-april-2020>

Se priver n'est pas la solution

Encore une fois, se priver de moyens financiers pour lutter contre la crise sanitaire, sociale et économique actuelle, au nom de la lutte à la dette, serait irresponsable. C'est le **Fonds monétaire international (FMI)** qui le dit!



L'AUSTÉRITÉ PEUT ET DOIT ÊTRE ÉVITÉE

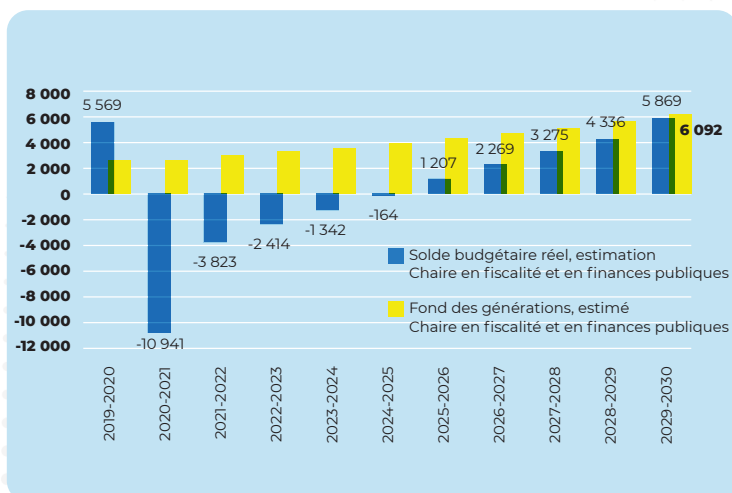
L'objectif de retour à l'équilibre budgétaire est secondaire face aux nécessités d'offrir une réponse adéquate à la crise, de relancer l'économie et l'emploi et de répondre aux problèmes urgents dans les services publics.

Malgré tout, **l'élimination du déficit réel est possible d'ici cinq ans** sans trop dévier du budget de mars 2020. Les simulations des experts de la Chaire en fiscalité et finances publiques (CFFP) de l'Université de Sherbrooke démontrent que le déficit réel pourra être éliminé d'ici 2024-2025, soit un an avant le délai prescrit par la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Leurs hypothèses de travail sont les suivantes :

- Retour à une croissance économique moyenne de 3,5 % après 2022, tel que prévu au budget de mars 2020. La Coalition avenir Québec (CAQ) vise une croissance de 4 % d'ici la fin de son mandat;
- Croissance des dépenses de 1 milliard de dollars de plus que prévu au Budget de mars 2020, soit une croissance moyenne de 4 % par année;
- Aucune modification en ce qui concerne la fiscalité;
- Prise en compte de l'augmentation de l'aide fédérale de 1,4 milliard de dollars annoncée depuis juillet 2020.

Prévisions de déficits réels et de versements au Fonds des générations



Le réel équilibre budgétaire

La Loi sur l'équilibre budgétaire introduit la notion de « solde budgétaire » qui se calcule après le versement au Fonds des générations. Ce concept est utile pour justifier une prolongation des mesures d'austérité en créant un faux déficit budgétaire.

En effet, lorsque le budget réel est équilibré (dépenses équivalentes ou moins importantes que les revenus), le versement au Fonds des générations qui, rappelons-le, est un investissement et non une dépense, vient « déséquilibrer le budget ». Par exemple, en 2029-2030, le CFFP prévoit un surplus réel de 5,9 milliards de dollars et un versement au fonds qui devrait être de 6,1 milliards de dollars. Ainsi, selon la loi, Québec comptabilise un déficit de 200 millions de dollars.

Des modifications nécessaires

L'objectif de la Loi sur l'équilibre budgétaire est d'instaurer une discipline budgétaire à long terme aux gouvernements qui se succèdent d'élection en élection.

Cette loi doit cependant s'adapter lors de circonstances extraordinaires comme celles que nous connaissons dans la crise sanitaire mondiale actuelle. En 2009, en réaction à la crise financière, le gouvernement libéral avait modifié la loi afin de tenir compte de la conjoncture.

Le ministre des Finances a envoyé des **signaux favorables à une révision de la loi**. Il est impératif de le faire afin que le gouvernement puisse disposer de sa pleine capacité d'action pour répondre aux urgences de la crise.

Voici quelques changements qui devraient être faits :

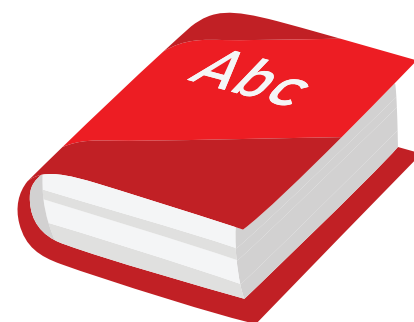
- ① Il faut définir l'équilibre à viser comme étant le solde budgétaire avant le versement au Fonds des générations. Cela ne remet pas en question l'existence ou les sommes alloués au Fonds (ce qui pourrait aussi être fait!).
- ② Le délai de retour au déficit zéro pourrait être allongé afin de prendre en compte l'ampleur de la tempête à affronter. L'expérience de la dernière crise a démontré qu'un retrait trop rapide des mesures d'aide gouvernementale peut provoquer un allongement des difficultés économiques.
- ③ Les objectifs de niveau d'endettement devraient être fixés selon le coût du service de la dette et non pas en lien avec la taille de cette dernière.



Repousser le déficit zéro

Nous devons repousser le déficit zéro pour :

- Se donner tous les moyens d'enrayer la pandémie;
- Soutenir la relance économique et la création d'emplois;
- Éviter de retomber en austérité.



**LA « CAPACITÉ DE PAYER »
EST UN CHOIX POLITIQUE**



LA « CAPACITÉ DE PAYER » EST UN CHOIX POLITIQUE

La « capacité de payer » du gouvernement dépend du contexte économique et social. Par contre, elle est aussi grandement déterminée par les choix passés et les politiques futures de l'État.

Ainsi, lorsque le gouvernement répond « nous n'avons pas la capacité de payer pour améliorer vos conditions de travail », il faut comprendre : « vos conditions de travail ne sont pas une priorité politique. Vos sacrifices nous coûtent moins cher politiquement que d'autres choix! ».

Choisir de réduire sa « capacité de payer »

Dans les cinq dernières années, les gouvernements qui se sont succédé ont décidé de renoncer à plusieurs milliards de dollars de capacité de payer. En effet, les différentes baisses d'impôts pour les individus et les entreprises accordées depuis 2015 représentent des pertes de revenus dépassant les 6,3 milliards de dollars.

En plein cœur de la crise sanitaire, le ministre des Finances, Éric Girard, a même annoncé qu'il renonçait immédiatement à 355 millions de dollars de revenus en accélérant l'harmonisation de la taxe scolaire.

Des choix pour augmenter sa « capacité de payer »

Le gouvernement s'est engagé à ne pas augmenter la contribution fiscale des Québécoises et Québécois pour rééquilibrer son budget.

Sans toucher à la fiscalité des ménages, le gouvernement peut prendre des décisions politiques pour augmenter ses revenus :

- Rendre non remboursables certains crédits d'impôt aux entreprises = 365 millions de dollars².
- Instaurer une taxe de 0,5 % sur le capital des institutions financières = 862 millions de dollars³.
- Instaurer une taxe de 3 % sur le chiffre d'affaires des géants de l'internet au Québec = environ 150 millions de dollars⁴.

- Mettre en place une assurance médicament publique et universelle = 800 millions de dollars à 3 milliards de dollars⁵.

Le gouvernement a le choix, mais manifestement, nous ne sommes pas sa priorité!

² Tel que proposé par la Commission d'examen de la fiscalité du Québec.

³ Tel que proposé par la Coalition Main-Rouge.

⁴ Tel que proposé par le Parti libéral.

⁵ Tel que proposé par le Mouvement pour un régime public et universel d'assurance médicaments.

Cumulatif des baisses d'impôts accordées depuis 2014-2015, estimations d'impact pour l'année 2020-2021 (millions de dollars)

Réduction des contributions fiscales des Québécoises et Québécois depuis 2014-2015	2020-2021
Annonces du Parti libéral	
Plan économique du Québec de mars 2018	125
Mise à jour de novembre 2017	1075
Réforme du régime de la taxe scolaire	682
Autres réductions des contributions fiscales	1033
Mesures d'incitation au travail	222
Autres mesures	34
Réduction des contributions fiscales des entreprises	1249
Annonces de la Coalition avenir Québec	
Abolition de la contribution additionnelle	173
Allocation familiale plus généreuse	789
Montant pour le soutien des personnes âgées	114
Amortissement immédiat des investissements	320
Déduction additionnelle permanente de 30 %	37
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleuses et travailleurs âgés	106
Crédit d'impôt pour les PME pour le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs âgés	60
Uniformisation de la taxe scolaire	267
Total	6286

Source : Québec. Ministère des Finances (2019). Le point sur la situation économique et financière du Québec (automne), p.B.22.

UN DÉFICIT DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DÉJÀ LOURD

En comparaison avec le reste du Canada, le Québec est à la traîne en termes d'investissements par personne en santé et en éducation. Ce retard est encore plus choquant sur le plan des investissements dans les directions de santé publique.

Les trois exemples plus bas témoignent du déficit de financement. Ces données surprennent et sont contradictoires avec le discours qui vante la place importante qu'occupent la fiscalité et les programmes publics du Québec.

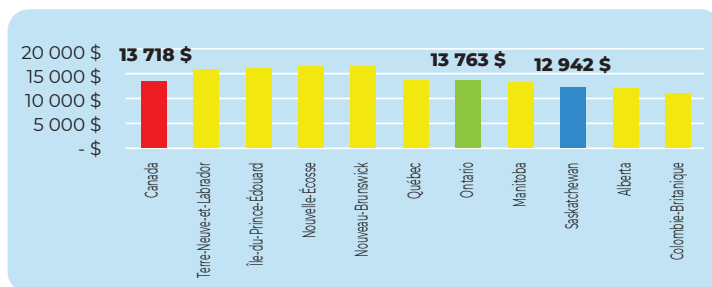
- 1 Comme le Québec est toujours parmi les provinces les plus pauvres (sixième rang en termes de produit intérieur brut (PIB)/habitant), il faut prélever une part plus importante des revenus pour financer des services équivalents.
- 2 Les dépenses publiques québécoises couvrent un plus grand nombre de services (services éducatifs en petite enfance, frais de scolarité bas au cégep et à l'université, culture et relations internationales, etc.).
- 3 Une bonne part des revenus de l'État va directement à la redistribution aux ménages et dans les subventions aux entreprises. Au Québec, les subventions et transferts aux entreprises représentent 1,5 % du PIB, le double de l'Ontario (0,8 %).

Avec un déficit de financement déjà important dans les services de santé, d'éducation et d'enseignement supérieur, il serait irresponsable de se tourner encore vers l'austérité.

Éliminer le déficit d'investissement en éducation

Le gouvernement du Québec consacre moins d'argent pour chaque élève que la moyenne canadienne. L'écart de 777 dollars représente un déficit d'investissement de 750 millions de dollars pour l'ensemble du réseau scolaire.

Investissements par élève en éducation préscolaire, primaire et secondaire (2016-2017)

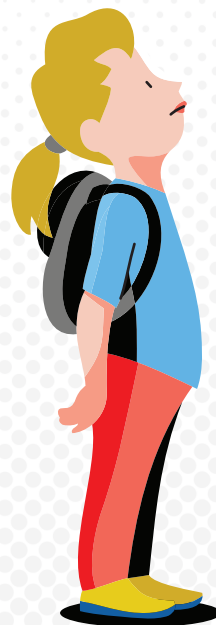


Source : Statistique Canada (2019). indicateurs de l'éducation au Canada: une perspective internationale, 2019. Tableau B.1.1.1

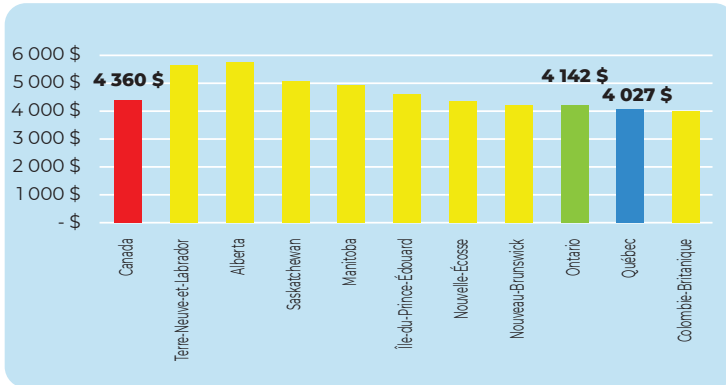
Éliminer le déficit d'investissement en santé et services sociaux

Pour chaque citoyen, le gouvernement du Québec met 333 dollars de moins que les autres provinces. Ce déficit d'investissement représente un retard de 2,9 milliards de dollars dans le réseau de santé et des services sociaux.

La crise sanitaire a mis en évidence des lacunes importantes dans les réseaux de l'éducation et de la santé et services sociaux et la dégradation de nos conditions de travail. Il est urgent de combler ces déficits!



Les dépenses publiques de santé par personne, normalisées selon l'âge, 2019



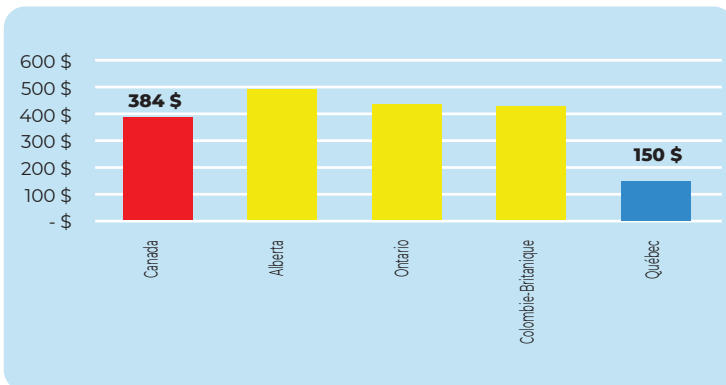
Source : Institut canadien d'information sur la santé (2019). Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2019.

L'austérité et le manque de préparation à la COVID-19

Le Québec est entré dans la crise sanitaire avec quelques handicaps particulièrement dans les secteurs du réseau responsable de la prévention, de la gestion des épidémies, des analyses d'impacts et du dépistage, etc., ce qu'on connaît maintenant comme les directions de la santé publique. Depuis 15 ans, ces dernières sont victimes de l'austérité. Les compressions ont fait chuter leur budget.

En 2019, le Québec dépensait trois fois moins par habitant pour la santé publique que la moyenne canadienne, un déficit d'investissement qui représente deux milliards de dollars.

Investissements par habitant en santé publique, 2019



Source : Institut canadien d'information sur la santé (2019). Investissement par habitant en santé publique, 2019.





Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org